



DÉCISION

N° : 2024-164

Exécutoire le : 15 JUIL. 2024

Publiée / Notifiée le : 15 JUIL. 2024

Visée le : 15 JUIL. 2024

COMMANDE PUBLIQUE

Marché n°22047

Etude d'urbanisme pré-opérationnel Boissy Sud- commune de Viviers-du-Lac

Avenant n° 2

Le Président de Grand Lac,

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 5211-10,
- Vu les délibérations en date du 28 juillet 2020, du 23 mars 2021, du 21 juin 2021 et du 21 mars 2023 portant délégations du Conseil communautaire au Président de Grand Lac,
- Vu l'arrêté n°2020-33 portant délégation de fonction et de signature à M. Yves Mercier, 13^{ème} vice-président de Grand Lac en charge de la commande publique,
- Vu le code de la commande publique,

Considérant la consultation lancée sous la forme d'une procédure adaptée,
Considérant la notification de la tranche ferme effectuée le 14/11/2022 au groupement d'entreprises MODAAL (mandataire du groupement, Le sens du Paysage, VIZEA et VRD'Idées Ingénierie.)

DÉCIDE :

ARTICLE 1 : AVENANT

Les études menées dans le cadre de la mission objet du présent marché ont mis en lumière une adaptation nécessaire du niveau de détail attendu pour les livrables des phases n° 2 et n° 3 de la tranche ferme. Ainsi, la commune et la maîtrise d'ouvrage souhaitent une formalisation des scénarii (phase 2) et de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (phase 3) moins détaillées qu'initialement prévues.

Le présent acte modificatif impacte la DPGF en minorant le montant des phases n°2 et n° 3 de la tranche ferme et en modifiant la répartition entre les cotraitants.

Le montant total de la tranche ferme passe ainsi de 50 875 € HT à 48 125 € HT, soit une diminution de 5,4 %.

ARTICLE 2 : NOTIFICATIONS

Une copie de la présente sera adressée à :

- M. le Préfet de la Savoie,
- M. le Receveur,
- Le groupement d'entreprises attributaire

Cette décision, une fois exécutoire, pourra être contestée :

1. Par la voie du recours gracieux, dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par lettre adressée à Grand Lac, le silence gardé pendant deux mois valant rejet.

2. Par la voie du recours contentieux dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par introduction d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble, Place de Verdun.

Aix-les-Bains,

Le 13^{ème} Vice-Président délégué à la
commande publique
Yves MERCIER

Signé électroniquement pour le Président, par délégation,
par Yves MERCIER Vice Président Commande publique, travaux, patrimoine intercommunal et gens du voyage
le 15/07/2024 10:25:08





Marché n°22047
Etude d'urbanisme pré-opérationnel Boissy Sud –
commune de Viviers-du-Lac

AVENANT N°2

ENTRE :

Grand Lac - Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget domiciliée 1500, Boulevard Lépici – BP 610 – 73106 AIX-LES-BAINS, représentée par son vice-président en charge de la commande publique, Monsieur Yves MERCIER, dûment habilité par délibérations du Conseil communautaire en date du 28 juillet 2020, 23 mars 2021 et du 22 juin 2021 et arrêté du 27 juillet 2020,

D'UNE PART,

ET

Le groupement conjoint composé des titulaires suivants :

- MODAAL, représenté par M. Yann MILTON et domicilié 25 rue Saint-Michel, 69007 Lyon 7^{ème} – MANDATAIRE du groupement ;
- VIZEA, représenté par Mme Céline LAGANE BOSQUE et domicilié 59 avenue Augustin Dumont, 92240 Malakoff – co-traitant 1 ;
- Le Sens du Paysage, représenté par M. Antoine D'ARGENTRE et domicilié 14 chemin des Mermet, 73100 Aix-les-Bains – co-traitant 2 ;
- VRD'Idées Ingénierie, représenté par M. Stanislas PETITDEMANGE et domicilié 60 chemin du Cuinet, 73190 Curienne – co-traitant 3

D'AUTRE PART,

ARTICLE 1 – OBJET DU MARCHÉ

Par marché de services relatif à l'élaboration de l'étude d'urbanisme pré-opérationnel Boissy Sud – commune de Viviers-du-Lac, Grand Lac a confié au groupement précité l'élaboration du plan de composition urbaine, paysagère et écologique pour l'urbanisation de ce nouveau secteur.

Le présent marché a pour objet l'exécution des prestations par tranche suivantes :

- Tranche ferme – Etude Pré-Opérationnelle – 50 875 € HT
 - notifiée le 14/11/2022,
 - démarrée par ordre de service n°1 du 07/12/2022,
 - durée d'exécution de 20 mois

- Tranche optionnelle n° 1 – Outils de suivi d'évaluation du projet – 5 500 € HT
 - affermie le 13/03/2023,
 - durée d'exécution de 16 mois.

- Tranche optionnelle n° 2 – Etude de préfaisabilité géothermique et scénarios ENR – 14000 € HT
 - affermie le 05/12/2022,
 - durée d'exécution de 3 mois.

- Prestation sur bon de commande - réunions supplémentaires - dans la limite de 8 000 € HT
 - notifiée le 14/11/2022.

ARTICLE 2 – OBJET DE L'AVENANT

Les études menées dans le cadre de la mission objet du présent marché ont mis en lumière une adaptation nécessaire du niveau de détail attendu pour les livrables des phases n° 2 et n° 3 de la tranche ferme. Ainsi, la commune et la maîtrise d'ouvrage souhaitent une formalisation des scénarii (phase 2) et de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (phase 3) moins détaillées qu'initialement prévues

ARTICLE 3 – IMPACT FINANCIER

Le présent acte modificatif impacte la DPGF en minorant le montant des phases n°2 et n° 3 de la tranche ferme et en modifiant la répartition entre les cotraitants pour ces phases selon les modalités précisées en annexe du présent avenant.

Le montant total du marché (tranche ferme, tranches optionnelles et montant maximal des prestations complémentaires sur bon de commande) passe ainsi de 90 150 € HT à 87 400 € HT, soit une diminution de 3 %

ARTICLE 4 – RESPECT DU MARCHÉ INITIAL

Toutes les autres clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait en un exemplaire,

Pour Grand Lac :



À Aix-les-Bains, le

15 JUL. 2024

Signature

Yves MERCIER

Vice-Président à la Commande Publique

Pour le groupement, le mandataire MODAAL :

A Lyon, le 10/07/24

Signature

MODAAL
CONSEIL - AMÉNAGEMENT - GAZ
3 quai Maréchal Joffre - 69002 LYON
SIRET : 801 238 338 00058 - APE 7022 Z
Tel : 33(0)4 26 63 92 22 - TVA Intracom FR27 801238338

Annexe

Les modifications apportées par le présent avenant sont matérialisées sur fond jaune

ANNEXE 1 A L'ACTE D'ENGAGEMENT - Avenant n° 2

DECOMPOSITION DU PRIX GLOBAL FORFAITAIRE

Etude pré-opérationnelle de Bolsay Sud à Viviers-du-Lac				Répartition par cocontractants							
Mission	Intitulé	Forfait en € HT	Temps prévisionnel en Jours	Mandataire		Cocontractant 1		Cocontractant 2		Cocontractant 3	
				€HT	Jours	€HT	Jours	€HT	Jours	€HT	Jours
TRANCHE FERME											
Phase 1	Plan de composition urbaine, paysagère et écologique justifié à travers l'approche environnementale de l'urbanisme										
	Diagnostic initial et part d'aménagement intégrant l'AEU	13975	18,5	650	7	700	7	700	4	650	0,5
	Scénario et plan de composition	11400	15	650	6	700	4	700	5		
	Déclassement et approfondissement du parti pris d'aménagement	8900	12	650	4	700	3	700	3	650	2
TOTAL Phase 1		34275	45,5	14450	17	9800	14	8400	12	1625	2,5
Phase 2	Scénario sur les procédures opérationnelles et les modes de financement les plus adaptés et performants										
	Bilan d'opération			650	4						
	Scénario sur les procédures opérationnelles et modes de financement			650	3						
TOTAL Phase 2		950	7	950	7	0	0				0
Phase 3	Mise à jour de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation et rédaction d'un cahier de recommandations urbaines, architecturales, paysagères et environnementales	7900	10	650	6	700	4				
TOTAL Phase 3		7900	10	650	6	700	4				0
TOTAL TRANCHE FERME		48128	62,5	25600	20	12600	18	8400	12	1625	2,5
TRANCHES OPTIONNELLES											
Tranche optionnelle 1	Outils de suivi et d'évaluation du projet	5500		650	4	700	3				
Tranche optionnelle 2	Etude de pré-faisabilité d'utilisation de la ressource géothermique et scénarios de comparaison avec d'autres ESR	14000	20			700	20				
Tranche optionnelle 3	Mission d'assistance en phase de réalisation	11775	17	650	9	700	2,25	700	2,25	650	1,5
TOTAL TRANCHES OPTIONNELLES		31275	42	11050	13	17875	25,25	1575	2,25	975	1,5
Prestations complémentaires sur bon de commande (dans le limite de 8000 €HT)											
Réunion supplémentaire	réunion en présentiel (frais de déplacements et de repas inclus)	2250		650	1	700	1	350		350	1
	réunion en visio-conférence	1200		300	1	300	1	300		300	1
Total HT											
				82 880,00 €							

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Décision 2024-164 : Marché n.22047 - Etude d'urbanisme pré-opérationnel Boissy Sud - commune de Viviers-du-Lac - Avenant 2

Date de transmission de l'acte : 15/07/2024

Date de réception de l'accusé de réception : 15/07/2024

Numéro de l'acte : dec743 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20240715-dec743-CC

Date de décision : 15/07/2024

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Contrats conventions et avenants

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.3. Dossier d'avenant